Championnats Suisse de concours multiple 2026
Samedi/dimanche, 27 / 28 juin 2026
Installation sportive Landhaus à Teufen

Informations et Directives
Le plus important

- **Retrait des dossards au plus tard 60 minutes avant le début de la compétition !**
- **Le retrait du dossard vaut comme appel – il n'y a pas de Confirmation Board (liste à cocher).**

1. Informations générales

1.1. Arrivée / Places de parc
Nous vous recommandons d'emprunter les transports en commun.

En train :
Via la gare de Saint-Gall, puis avec l'Appenzellerbahn jusqu'à la gare de Teufen. Le site de la compétition est accessible à pied en environ 3 minutes.

En voiture :
Sortie d'autoroute « St. Gallen Kreuzbleiche », puis suivre les panneaux en direction d'Altstätten Appenzell. Emprunter la route principale jusqu'à Teufen. La route de contournement est fermée en raison de travaux.

Parkings :
Il n'y a qu'un nombre limité de places de parc près des installations sportives Landhaus et dans les environs immédiats. Veuillez suivre les instructions du service de circulation !

Il est interdit de se garer devant la caserne des pompiers et sur les parkings privés !

1.2. Entrée
L'entrée est gratuite.

1.3. Vestiaires
Des vestiaires sont à disposition. Veuillez-vous conformer aux affichages à l'entrée des vestiaires.

1.4. Remise des dossards
La remise des dossards se trouve dans le foyer de la halle sport Landhaus (voir le plan). Il est ouvert les deux jours à partir de 06.30h.

1.5. Service sanitaire / Salle de repos / Physio
Il y a un poste sanitaire sur le site du stade. Il se trouve dans la salle de sport Landhaus.
Dans le même bâtiment se trouve le Klötzlikeller, qui est à disposition comme salle de physiothérapie. (Voir plan du site). Les athlètes peuvent se faire accompagner par leurs physiothérapeutes, mais ces derniers doivent apporter tout le matériel nécessaire.

1.6. Assurance
L'assurance contre les accidents/vols est l'affaire des athlètes. Le CO décline toute responsabilité.

1.7. Restauration / Hébergement
Des stands de restauration sont à disposition.
L'hébergement doit être organisé individuellement (voir : St. Gallen-Bodensee Tourismus).

1.8. Renseignements

- **Organisateur** (questions d'organisation)
  Andrin Ottiger // 079 361 80 92 // meetings@tvteufen.ch

- **Swiss Athletics** (inscriptions)
  Bettina Zoller // 031 359 73 37 // bettinazoller@swiss-athletics.ch

2. Directives aux athlètes et aux entraîneurs

2.1. Règlements

Les championnats sont organisés dans cet ordre hiérarchique selon les règlements suivants : Les présentes informations sur la compétition et les directives, RO 2026 y.c. fiches techniques, World Athletics Technical and Competition Rules (IWR2026).

2.2. Appel/Dossards

Tous et toutes les athlètes s'annoncent personnellement au plus tard 60 minutes avant le début de leur première discipline à la remise des dossards dans le foyer de la halle de sport Landhaus

Le retrait du dossard vaut appel ; il n'y a pas d'autre coche à mettre !

Le dossard doit être porté sans être plié sur la poitrine, il peut être porté à choix sur la poitrine ou sur le dos aux concours de saut. Un seul dossard est remis ; il est valable pour les deux jours !

2.3. Se présenter à la compétition (Callroom)

Les athlètes se rassemblent uniquement pour la première épreuve de la journée, 20 minutes avant les courses et 40 minutes avant les épreuves techniques (U18W, U20W et femmes), en se présentant en personne au « Callroom » (salle de gymnastique Landhaus ; pas de chaussures à pointes). Les athlètes sont ensuite conduits sur le terrain par un ou une bénévole.

Pour les autres disciplines, les athlètes doivent se rendre directement sur le site de la compétition aux horaires suivants :

- Courses : 20 minutes avant le début
- Disciplines techniques : 30 minutes avant le début
- Saut à la perche : 45 minutes avant le début.
-

2.4. Échauffement / Lancers de réglage

L'échauffement n'est autorisé que sur les terrains annexes prévus à cet effet (terrain en gazon synthétique du Landhaus et halle de sport du Landhaus, sans pointes). Les lancers d'échauffement ne sont autorisés que sur le terrain de compétition. (Voir le plan du site).

2.5. Utilisation d'engins personnels & marques d'élan

Les engins personnels suivants peuvent être utilisé : perches, poids, javelots, disques.
Les engins de lancer doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours pour être contrôlés au « contrôle des engins » (dans le garage à droite du bureau des calculs, dans la salle de gymnastique Landhaus) (voir plan de situation). Les engins de lancer contrôlés sont ensuite transportés par les athlètes sur l'emplacement du concours.

Les perches doivent être amenés de manière autonome sur l'emplacement du concours.

2.6. Rester dans la zone intérieure
Les accompagnants, entraîneurs ou autres fonctionnaires de société n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes dans la zone intérieure. Ne pas respecter cette directive implique le renvoi et/ou la disqualification des athlètes.

2.7. Tenue et directives sur la publicité
Les athlètes doivent prendre le départ dans une tenue autorisée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (=>voir règlement sur la publicité). Aucune autre forme de publicité n'est autorisée dans la zone intérieure ou sur l'emplacement de compétition. La remise des prix fait partie de la compétition.

2.8. Chaussures
La règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée. Il est de la responsabilité des athlètes de vérifier si une chaussure peut être utilisée ; des disqualifications peuvent également être prononcées après la compétition. Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : https://certcheck.worldathletics.org/

2.9. Appareils techniques sur le terrain de compétition
L'utilisation d'appareils permettant de communiquer, d'écouter de la musique ou de regarder des vidéos ou de photographier et filmer est interdit sur le terrain de compétition.
Il est permis d'utiliser des appareils pour mesurer la fréquence cardiaque, la vitesse, la distance ou pour compter les pas ou des appareils similaires que les athlètes ont apportés personnellement ou portent sur eux, dans la mesure où ils ne servent pas à communiquer avec une autre personne.

2.10. Remises des prix
Elles ont lieu environ 45 minutes après la fin de la dernière discipline de la catégorie. Les trois premiers se rassemblent spontanément au lieu de rassemblement (le speaker ou le jury de concours communiquera le lieu). Directives sur la tenue selon RO.

2.11. Distinctions
Les vainqueurs de catégorie reçoivent l'insigne brodée de champion "Champion 2026". Les trois premiers classés par catégorie reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze. Les athlètes de la catégorie U23 sont également classés dans les catégories hommes et femmes.

2.13 Contrôle de dopage
Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats.

3. Directives techniques

3.1. Tailles des groupes
Les groupes sont composés par le NTO en collaboration avec l'entraîneur national. À partir du mercredi 17.06.2026 les groupes sont publiés avec le numéro correspondant du groupe et les noms qui en font partie sur la page d'accueil sous forme de liste de départ.

3.2. Ordre des disciplines
L'ordre des disciplines selon IWR/RO ne peut pas être respecté dans tous les groupes ; mais au moins le premier groupe par catégorie a l'ordre des disciplines selon RO.

3.3. Hauteurs de saut (Hauteur initiale et progressions)
Les hauteurs initiales peuvent être choisies librement dans les limites des hauteurs de saut prédéfinies.

3.3.1. Saut en hauteur

	Hauteurs des sauts
Femmes/U23	1.35 - 1.38 - 1.41 - 1.44 - 1.47 - 1.50 - 1.53 - 1.56 - 1.59…
U20W	1.35 - 1.38 - 1.41 - 1.44 - 1.47 - 1.50 - 1.53 - 1.56 - 1.59…
U18W	1.30 - 1.33 - 1.36 - 1.39 - 1.42 - 1.45 - 1.48 - 1.51 - 1.54…
U16W	1.25 - 1.28 - 1.31 - 1.34 - 1.37 - 1.40 - 1.43 - 1.46 - 1.49…
Hommes/U23	1.60 - 1.63 - 1.66 - 1.69 - 1.72 - 1.75 - 1.78 - 1.81 - 1.84…
U20M	1.60 - 1.63 - 1.66 - 1.69 - 1.72 - 1.75 - 1.78 - 1.81 - 1.84…
U18M	1.50 - 1.53 - 1.56 - 1.59 - 1.62 - 1.65 - 1.68 - 1.71 - 1.74…
U16M	1.40 - 1.43 - 1.46 - 1.49 - 1.52 - 1.55 - 1.58 - 1.61 - 1.64...

3.3.2. Saut à la perche

	Hauteurs des sauts
Hommes/U23M	3.00 - 3.20 - 3.40 - 3.50 - 3.60 - 3.70 - 3.80 …
U20M	2.80 - 3.00 - 3.20 - 3.30 - 3.40 - 3.50 - 3.60 …
U18M	2.60 - 2.80 - 3.00 - 3.10 - 3.20 - 3.30 - 3.40 …

3.4. Neutralisation Saut à la perche

Au saut à la perche, le jury d'appel peut en cas de besoin décider une neutralisation.

3.5. Divers

Après le saut à la perche, les groupes peuvent être mélangés pour le lancer du javelot, en raison d'une éventuelle élimination au saut à la perche. On évite ainsi des temps d'attente inutiles

Formation des groupes pour la dernière course :
La composition des groupes pour la dernière course est basée sur le classement intermédiaire après l'avant dernière discipline. Les candidats aux médailles s'alignent ainsi dans le même groupe.